

RECY

RECY
20 VOIE CHANTERAINE 51520 REC
03.26.70.11.08

Bon No: 001121847		1ere Gachée: 09:55 (1) Quantité: 7.00 m3		Date: 29/08/2025 référence commande(2): 03.23.22.24.90		reap280825140508		Zone: TRANSPORT TOI	
client: 410109 chantier: 010905		AISNE BATIMENT*		RUE DE LA POSTE 02350 Gizy 50 rue principale 06.84.69.17.16 51400 Grandes-Loges		M88		8x4 ROUXEL TOR	
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale		ATTENTE 00:00	
10:49						température: vitesse du vent: validité:		M88 TORTILLARD	
code Béton NJBAP5C350		désignation(6)(8) BPS		certification XF1		classe d'exposition(3) CL 0,40		consistance(7) SF1	
ciment(type et classe) CEM2 A-S 42.5 N CE PM NFCEM2 A-S 42.5 N				Additions(type) 0		dosage(C+Ka)(5) 0		Résistance caractéristique(4) C25/30	
appellation commerciale		C25/30 XF1 SF1 Dm10 CEM2 350							
Propriétés particulières spécifiées									
SERVICES		ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE					
M3 PUMI SOUFFLET CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE REP		F.SYNTHETIQUES P.CURE SPHRE ISOFLOW 956		NOM:		signature du client:			
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:				signature:					

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cylindres.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1